Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit à l'homme d'accomplir la prière en ayant les mains posées sur les flancs.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit à l'homme d'accomplir la prière en ayant les mains posées sur les flancs. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit au fidèle d’accomplir la prière en ayant les mains posées sur les flancs [entre le bas des côtes et le haut des hanches].

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10874